2024 2025

Règlement Sportif Régional



Ligue Régionale d'Escrime des Hauts-de-France

Table des matières

INTRODUCTION	2
CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS	3
CATEGORIES D'AGE	3
SURCLASSEMENTS	4
ORGANISATION ET ENGAGEMENTS	5
AVANT PROPOS	5
NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS	6
ENGAGEMENTS	6
ORGANISATION DE LA JOURNEE	7
MATERIEL	7
LE DIRECTOIRE TECHNIQUE	7
LA GESTION INFORMATIQUE	7
LA COUVERTURE MEDICALE	7
SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION	8
FORMULES DES COMPETITIONS	g
GENERALITES	g
GRILLE DES POINTS	10
CIRCUIT REGIONAL M11 (né en 2014, 2015)	11
CIRCUIT REGIONAL M13 (né en 2012, 2013)	13
CIRCUIT REGIONAL M15 (né en 2010, 2011) Filière Horizon 2036	15
CIRCUIT REGIONAL M17 (né en 2008, 2009)	16
CIRCUIT REGIONAL M20 (né en 2005, 2006, 2007)	18
CIRCUIT REGIONAL SENIOR (né en 2004 et avant)	19
CIRCUIT REGIONAL VETERAN EPEE	22
SABRE LASER	24
ECODIMA ADTICTION E	2.5

INTRODUCTION

Le règlement sportif régional est destiné à renseigner et à accompagner tous les clubs de la région dans l'organisation des manifestations et des animations comptant au classement régional proposées par la Ligue Régionale d'Escrime des Hauts-de-France. (Ligue HDF)

La période de mise en application est portée sur une saison sportive soit pour le présent document de septembre 2024 à juillet 2025.

En cas de non indication d'un élément dans ce règlement, il conviendra de suivre ce que le règlement fédéral préconise.

CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS

CATEGORIES D'AGE

	_			
		2023-2024	2024-2025	2025-2026
_				
Vétérans (1)	4	1954 et avant	1955 et avant	1956 et avant
	3	1955 à 1964	1956 à 1965	1957 à 1966
	2	1965 à 1974	1966 à 1975	1967 à 1976
	1	1975 à 1984	1976 à 1985	1977 à 1986
	+35	1985 à 1988	1986 à 1989	1987 à 1990
Seniors		2003 et avant	2004 et avant	2005 et avant
M23 CEE (2	2)	2001 et avant	2002 et avant	2003 et avant
M20	3	2004	2005	2006
	2	2005	2006	2007
	1	2006	2007	2008
M17	2	2007	2008	2009
	1	2008	2009	2010
M15	2	2009	2010	2011
	1	2010	2011	2012
M13	2	2011	2012	2013
	1	2012	2013	2014
M11	2	2013	2014	2015
	1	2014	2015	2016
M9	2	2015	2016	2017
	1	2016	2017	2018
M7	2	2017	2018	2019
	1	2018	2019	2020
M5		2019 et après	2020 et après	2021 et après

SURCLASSEMENTS

Ontformite		A 5	Surclass	sement
Catégories		Années	possible	vers
V4		1955 et avant	Non	
V3		1956 à 1965	Non	
V2		1966 à 1975	Non	
V1		1976 à 1985	Non	
35+		1986 à 1989	Non	
Seniors		2004 et avant	Non	
M23		2002 et avant	Non	
	3	2005	Simple	Senior
M20	2	2006	Simple	Senior
	1	2007	Simple	Senior
	2	2008	Simple / Double	M20 / Senior
M17	1	2009	Simple / Double	M20 / Senior
	2	2010	Simple / Double	M17 / M20
M15	1	2011	Simple / Double	M17 / M20
N40	2	2012	Simple	M15
M13	1	2013	Simple	M15
N44	2	2014	Simple	M13
M11	1	2015	Simple	M13
Mo	2	2016	Non	
M9	1	2017	Non	
147	2	2018	Non	
M7	1	2019	Non	
M5		2020 et +		·

Les formulaires suivants sont disponibles sur le site internet fédéral : https://www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/certificats-medicaux-et-surclassements/

ORGANISATION ET ENGAGEMENTS

AVANT PROPOS

Certes, nos compétitions sont des épreuves sportives où l'enjeu peut être source de nombreuses émotions. Mais elles sont avant tout des épreuves dans lesquelles la courtoisie et la citoyenneté (fairplay, respect de l'adversaire, de l'arbitre, des organisateurs...) doivent y jouer un rôle éducatif considérable.

Tout accompagnateur, qu'il soit enseignant, parent, visiteur, est donc invité à respecter les quelques règles ci-dessous.



En cas de non-respect des règles ci-dessus, les personnes incriminées seront averties (carton jaune) puis sanctionnées en cas de récidives par un carton noir. Il leur sera alors demandé de quitter la salle.

NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS

Les notes d'organisation des compétitions régionales sont transmises par l'organisateur à la Ligue HDF (<u>escrime.hdf@gmail.com</u>) au moins <u>4 semaines</u> avant la compétition pour validation.

Une fois validées, elles sont mises à disposition sur le site internet régional (http://www.escrime-hdf.fr) et sur l'extranet de la FFE (https://dirigeant.escrime-ffe.fr) rubrique « engagements ».

APRÈS LA COMPÉTITION

- 1 Afin d'établir le classement régional retourner par mail dès le lundi à escrime.hdf@gmail.com :
- La feuille d'émargement des arbitres (1 par compétition pour le remboursement)
- Un RIB
- Les résultats sous format .fff et les résultats sous format .pdf (INDIVIDUELLE : faire apparaître sur le classement final : NOM & Prénom en entier club, EQUIPE faire apparaître la composition des équipes)



2- Mise à jour de l'Extranet

- Il vous suffit de vous identifier avec vos codes club, rubrique "engagements", puis "gestion des compétitions". (Attention aux filtres indiqués : " Tous les statuts") puis de cliquer sur l'icône stylo pour modifier la compétition.
- Téléverser l'ensemble des résultats (.xml/cocot, .FFF, et .pdf) sur l'extranet.

① Cas de la comptabilisation des épreuves M15 (H2036), M17, M20, Senior et Vétérans dans le classement national

L'organisateur fera parvenir au plus tard le lundi 23h59 suivant la fin de la compétition, le dossier informatique complet de la compétition à l'adresse : escrime.hdf@gmail.com

- △ Les fichiers de résultat (.xml/cocot, .FFF, et .pdf).
- △ La composition du directoire technique.
- △ Si nécessaire le rapport carton noir complété.

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement des tireurs en compétition s'effectue sur l'extranet de la FFE (https://dirigeant.escrime-ffe.fr/) rubrique « engagements ».

La date de clôture des inscriptions aux épreuves régionales est fixée <u>au mercredi 23h59</u> précédant la compétition.

(Î) Cas de l'absence de tireurs engagés

En cas d'absence non signalées de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

ORGANISATION DE LA JOURNEE

Les différentes compétitions se suivent avec assez de décalage de manière à avoir :

- △ Un temps le plus court possible sur le lieu de compétition

MATERIEL

L'organisation se doit d'avoir :

- △ Un nombre de pistes suffisant (12 au minimum) et aux dimensions conformes à la catégorie, en vigueur pour les compétitions individuelles et par équipes.
- △ Un appareillage en parfait état de marche et aux normes en vigueur.
- △ Un pointage effectué sur 2 tables distinctes permettant des inscriptions fluides.
- △ 2 points d'affichages distinct (numérique ou papier).
- △ Un podium pour protocole avec les panneaux de communication, banderoles, ...

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique (DT) est, obligatoirement, composé de 3 personnes :

- △ Un représentant de la Ligue HDF (membre du Comité Directeur) ou du club organisateur.
- △ Le référent arbitre.
- △ Le CTS ou un membre de l'ETR.

La liste est annoncée et affichée avant le début de la compétition.

Les membres du Directoire Technique doivent être présents tout au long de la compétition.

LA GESTION INFORMATIQUE

La gestion informatique de la compétition est à la charge de l'organisateur. Les locaux sont isolés de la salle et du plateau.

Seuls Les logiciels Engarde 9, BellePoule V5 ou versions supérieures peuvent être utilisés, en fonction des formules des compétitions.

BellePoule: http://betton.escrime.free.fr/fencing-tournament-software/fr/telechargement-v5/index.html

Engarde: https://engarde-escrime.com

Les formules annoncées dans le règlement <u>sont à appliquer absolument</u>. Si des changements doivent intervenir, cela ne se fera qu'après avoir pris l'avis du Comité Régional, le vendredi soir au maximum, ou du DT le jour même, si cela ne pouvait être anticipé.

⇒ Lors des organisations de compétitions, il est rappelé <u>d'annoncer et d'afficher</u>: la composition du directoire technique (cf. ci-dessus), la liste des tireurs présents par arme et par catégorie, la formule de chaque épreuve, les poules et tableaux vierges, puis complétés, les classements des différentes étapes.

LA COUVERTURE MEDICALE

La présence d'un médecin est recommandée tout au long de la compétition.

SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION

Catégories	Armes	Lame	Poignée	Individuel en poule	Individuel en TED	Match par équipes	Dimensions de la piste	Matériel
M5		I		l	Éveil esci	rime	l	
M7-M9		0		4 Touches 2 min	6 Touches 2 x 2' / 1' de pause	« Relais à l'italienne » à 2 ou 3 tireurs en relais de 4 touches		Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N Gants obligatoires
M11	3 armes	0 ou 2	Droite	4 Touches 2 min	8 Touches 2 x 2' / 1' de pause ou 1' de pause à 4 au sabre	Formule à 2 ou 3 tireurs » Poules puis Tableau - 12 ou 18 Touches (au sabre) - relais de 2 min (F/E)	L : 10m I :1,5 à 2m	Le protège- poitrine est obligatoire pour les femmes à partir de la catégorie M11 Les masques du kit « première touche » ne peuvent pas être utilisés
M13	Fleuret Epée	2		4 Touches 3 min	8 Touches 2 x 3' / 1' de pause	Formule à 2 ou 3 tireurs » Poules puis Tableau - 18) - relais de 2 min	L : 10m l :1,5 à 2m	Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N Gants obligatoires
	Epée 2			5 Touches	10 Touches / 1' de pause à 5	Formule à 2 ou 3 tireurs » Poules puis Tableau - 24 Touches	L : 14m au sabre	Le protège- poitrine est obligatoire pour les femmes
M15	Fleuret Épée		Libre	5 Touches 3 min	10 Touches 2 x 3' / 1' de pause	Poules: 12 Touches (3 x 4T) relais de 3 min Tableau: 36 Touches (9 x 4T) relais de 3 min		Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N Gant 800N (au sabre) Protège poitrine avec mousse (au fleuret)
	Sabre	4 ou 5		5 Touches	15 Touches / 1' de pause à 8	Poules: 15 Touches (3 x 5T) Tableau: 45 Touches (9 x 5T)	L:14 m I:1.5 à 2 m	Bavette conductrice (au fleuret) Masque à double attache
M17 à Seniors	3 armes			5 Touches 3 min	15 touches 3 x 3' / 1' de pause ou 1' de pause à 8 au sabre	45 Touches 9 x 5 Touches relais de 3 min		Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N Gant 800N (au sabre) Bavette conductrice (au fleuret)
Vétérans	3 armes				10 Touches 2x 3min / 1' de pause	9 matchs de 5 Touches		Protège poitrine avec mousse (au fleuret) Masque à double attache

FORMULES DES COMPETITIONS

GENERALITES

- 1. Les compétitions ne sont ouvertes qu'aux tireurs possédant une licence valide (FFE ou autres pays)
- 2. Les compétitions sont autorisées à partir de M9 au niveau départemental et M11 au niveau régional.
- 3. Les équipes sont constituées de 3 tireurs + 1 remplaçant à toutes les catégories et toutes les armes à partir de la catégorie M15.

(1) Cas des équipes interclubs – circuit équipe région

Il est possible de présenter des équipes interclubs lors des épreuves par équipe M11, M13 et M15, selon les règles ci-dessous :

- △ L'objectif est de faire participer un maximum de tireurs aux épreuves sans en laisser de côté dans les salles.
- △ L'équipe ainsi organisée portera le nom du département d'appartenance.
- △ Il s'agira exclusivement d'arrangements entre les clubs, sans que le comité départemental ne puisse intervenir, que ce soit de nature financière ou organisationnelle.
- △ Les équipes des M11 et M13 pourront être mixte (de genre H/D).
- △ Les équipes M15 ne pourront pas être mixte (de genre H/D).
- 4. Toutes les formules annoncées dans ce règlement seront appliquées scrupuleusement par les organisateurs. Si une adaptation devait être apportée, elle serait annoncée et affichée.

(1) Cas particulier des épreuves féminines

Si une épreuve comporte moins de 6 participantes, l'organisateur est autorisé automatiquement à appliquer la règle suivante :

Intégrer les filles dans les effectifs masculin afin de réaliser un tour de poule mixte, puis dissocier les filles et les garçons pour faire 2 TED distincts.

Sur Bellepoule : Faire le tour(s) de poule mixte, puis dissocier tableau Fille & Garçon :

- △ Ajouter une scission entre les poules et le tableau.
- Le logiciel à la fin du tour de poule, ouvrira une fenêtre où il suffira de cocher les filles.
- 5. Les compétitions M11 individuelles seront généralement programmées le samedi. Elles ne doivent en aucun cas finir après 18h. Les organisateurs doivent programmer leur horaire d'appel en conséquence.
- 6. En cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves _en cas de force majeur_ et sans possibilité de pourvoir à leur réorganisation, le classement régional final se fera sur les épreuves effectuées.
- 7. Concernant les compétitions M9 et Loisirs, se référer au cahier des charges et calendriers des Comités Départementaux.
- 8. Les équipements individuels doivent porter à la fois le marquage « CE » (décret du 5-8-94) et le label F.I.E ou le label F.F.E (autorisé uniquement en France).
- 9. **A l'épée dame par équipe** : abandon de la formule de poule sur plusieurs journées en M17 et M20, maintien en Senior et Vétéran . A l'épée dame vétéran, les clubs devront s'inscrire via l'extranet avant la clôture des engagements de la 1ère épreuve (avant le 20/11/2024 à 23h59, cela conditionnera la participation à l'ensemble de la saison.

GRILLE DES POINTS

La grille des points utilisée pour les classements sera la même, à toutes les armes et toutes les catégories

PLACE	POINTS (Coef.1)	POINTS (Coef.2)	POINTS (Coef.4)
1	32	64	128
2	26	52	104
3 ou 4	20	40	80
5 à 8	14	28	56
9 à 16	8	16	32
17 à 32	4	8	16
33 à 64	2	4	8
65 à 128	0	2	4

Le classement est déterminé en fonction des points cumulés. En cas d'égalité, on départage aux places cumulées sur les épreuves.

Toutefois, un tireur participant à 2 épreuves passe devant celui n'ayant fait qu'1 épreuve (valoriser la participation aux épreuves)Classement régional:

En cas de nouvelle égalité :

- 1. le meilleur résultat est retenu ;
- 2. le meilleur résultat / nb de participant.

CIRCUIT REGIONAL M11 (né en 2014, 2015)

Simple surclassement M9 non autorisés

RESPECT DU REGLEMENT DES JEUNES (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

• 3 épreuves individuelles (OPEN) :

OBJECTIFS : Organiser des épreuves avec davantage de matchs et de brassage de tireurs, amener les tireurs à faire davantage de matchs longs, sans élimination, avant d'arriver en TED, augmenter le nombre de touches que peut faire un tireur. Obtenir un classement plus représentatif.

- Tour de poule N°1 (match court 4 touches) sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,
- Tour de poule N°2 (match long 8 touches) sans éliminés de 4 (ou 3 avec 2 vagues) tireurs, composé grâce au classement du tour 1,
- Tableau Elimination Directe (match long 8 touches) composé grâce au classement cumulé des tours de poules ; on ne tire pas la 3ème place.
- Droit d'engagement : 10 € en individuel
- Épreuves retenues pour le classement régional : Les 3 épreuves individuelles.
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1
- MASTER régional

Sélection : Les vainqueurs des 3 épreuves puis les 9 premiers du classement régional-individuel. Formule : 2 poules de 6 (sans décalage par club) en 4 touches – TED incomplet à 12 en 8 touches. **Droit d'engagement spécifique aux masters : 5 €**

· Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.

Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA.)

M11 – suite équipe

• 2 épreuves par équipe (OPEN) – 2 ou 3 tireurs – Sans remplaçants :

OBJECTIFS : Amener tous les tireurs intéressés en compétition. Supprimer les remplaçants. Rendre les équipes autonomes.

- CLASSEMENT : Le classement des équipes de l'épreuve 1 se fait par un décalage par club. Le classement des équipes de l'épreuve 2 se fait en fonction du classement de l'épreuve 1.
- FORMULE en relais : 1 tour de poule de 4 à 5 équipes puis Tableau d'éliminations directes.
- o Un tableau B d'animation est proposé aux perdants du 1er tour.
- o Le classement final ne tiendra néanmoins pas compte des résultats du tableau B.
- o S'il y a 9 ou 17 équipes le tableau B d'animations est proposé aux perdants à l'issue du 2nd tour.

Rencontre d'une équipe de 3 contre une autre équipe de 3 :

Rencontre classique (A contre D, B contre E, C contre F) en 12 touches au fleuret et à l'épée (3 relais de 4 touches en 3x2'), et 18 touches au sabre (3 relais de 6 touches).

Rencontre d'une équipe de 2 contre une autre équipe de 2 :

Rencontre classique (A contre C, B contre D), en 12 touches au fleuret et à l'épée (2 relais de 6 touches en 2x3'), et 18 touches au sabre (2 relais de 9 touches)

SPECIFICITE rencontre équipe de 2 contre équipe de 3.

Le changement de tireur se fait comme suit :

FLEURET / EPEE - 12 Touches (Poule / Tableau) - 3 x 2 minutes avec une pause à 1' sur la seconde période (P2).

	Période 1 (P1) Péri								Période	3 (P3)	
Tireur A						ur B			Tire	ur C	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	Tireur D							Tire	ur E		

Arrêt du match à 4 touches ou à 2' de la P1 pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste) Arrêt du match à 6 touches ou à 1' de la P2 pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste) Arrêt du match à 8 touches ou à 2' de la P2 pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

AU SABRE - 18 Touches (Poule / Tableau)

\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \							ériod	e 2 (P	2)			F	ériode	e 3 (P3	3)		
Tireur A							Tire	ur B					Tire	ur C			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	2	3	4	5	6	7	7 8 9 10 11 12						14	15	16	17	18
	Tireur D									-	Tireur	E					

Arrêt du match à 6 touches pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 9 touches pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 12 touches pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

Possibilité de faire des équipes mixtes de tireurs d'un même club. Possibilité de faire des équipes interclub selon les conditions fixées page 9.

- <u>Droit d'engagement :</u> 20 € pour l'équipe de 2 et 30 € pour l'équipe de 3.
- <u>Épreuves retenues pour le classement régional</u>: Les 2 épreuves par équipes.
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1
- Arbitrage et Niveau Requis :

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes. Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA)

CIRCUIT REGIONAL M13 (né en 2012, 2013)

Simple surclassement autorisé pour les M11

RESPECT DU REGLEMENT DES JEUNES (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

- 3 épreuves individuelles (OPEN) :
- Tour de poule N°1 (match court) sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,
- Tableau Elimination Directe (match long) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.
- Droit d'engagement : 10 € en individuel.
- <u>Épreuves retenues pour le classement régional</u>: Les 3 épreuves individuelles.
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1
- MASTER régional

Sélection : Les vainqueurs des 3 épreuves puis les 9 premiers du classement régional individuel.

Formule : 2 poules de 6 (sans décalage par club) en 4 touches (5 touches au sabre) – TED incomplet à 12 en 8 touches (10 touches au sabre)

Droit d'engagement spécifique aux masters : 5 €

Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.

Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA.)

M13 – suite équipe

2 épreuves par équipe (OPEN) – 2 ou 3 tireurs – sans remplaçants :

OBJECTIFS : Amener tous les tireurs intéressés en compétition. Supprimer les remplaçants. Rendre les équipes autonomes.

- CLASSEMENT : Le classement des équipes de l'épreuve 1 se fait par un décalage par club. Le classement des équipes de l'épreuve 2 se fait en fonction du classement de l'épreuve 1.
- FORMULE en relais : 1 tour de poule de 4 à 5 équipes puis Tableau d'éliminations directes.
- o Un tableau B d'animation est proposé aux perdants du 1er tour.
- o Le classement final ne tiendra néanmoins pas compte des résultats du tableau B.
- S'il y a 9 ou 17 équipes le tableau B d'animations est proposé aux perdants à l'issue du 2nd tour.

Rencontre d'une équipe de 3 contre une autre équipe de 3 :

Rencontre classique (A contre D, B contre E, C contre F) en 18 touches au fleuret et à l'épée (3 relais de 6 touches en 3x3'), et 24 touches au sabre (3 relais de 8 touches).

Rencontre d'une équipe de 2 contre une autre équipe de 2 :

Rencontre classique (A contre C, B contre D), en 18 touches au fleuret et à l'épée (2 relais de 9 touches en 2x4'30), et 24 touches au sabre (2 relais de 12 touches)

SPECIFICITE rencontre équipe de 2 contre équipe de 3. Le changement de tireur se fait comme suit :

FLEURET / EPEE – 18 Touches (Poule / Tableau) – 3 x 3 minutes avec une pause à 1'30 sur la seconde période (P2).

	P	ériode	e 1 (P	1)			Р	ériod	e 2 (P	2)			F	^P ériode	e 3 (P3	3)	
	 							Tire	ur B					Tire	ur C		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
	Tireur D										-	Tireur	Е				

Arrêt du match à 6 touches ou à 3' de la P1 pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 9 touches ou à 1'30 de la P2 pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 12 touches ou à 3' de la P2 pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

AU SABRE - 24 Touches (Poule / Tableau)

		Péri	iode	1 (P1)					Pe	ériod	e 2 (P2)					Pé	riode	3 (F	P3)		
								Tire	eur B							Tire	ur C						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
	Tireur D												Tire	ur E									

Arrêt du match à 8 touches pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 12 touches pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 16 touches pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

Possibilité de faire des équipes mixtes de tireurs d'un même club. Possibilité de faire des équipes interclub selon les conditions fixées page 9.

- Droit d'engagement : 20 € pour l'équipe de 2 et 30 € pour l'équipe de 3.
- <u>Épreuves retenues pour le classement régional</u>: Les 2 épreuves par équipe.
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1

· Arbitrage et Niveau Requis :

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.

Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA)

CIRCUIT REGIONAL M15 (né en 2010, 2011) Filière Horizon 2036

Simple surclassement autorisé pour les M13

- 4 épreuves individuelles dont 1 épreuve H2036 non OPEN:
- Tour de poule N°1 (match court) sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club.
- Tableau Elimination Directe (match long) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.
- 1 Championnat Régional par équipe (NON OPEN): Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs du classement régional actualisé. 1 tour de poule de 4 à 5 équipes en 12 touches (3 x 4T) ou 15 touches (3 x 5T) au sabre puis Tableau d'éliminations directes en 36 Touches (ou 45 T au sabre) avec matchs de classement.

Possibilité de faire des équipes interclub selon les conditions fixées page 9.

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

- Droit d'engagement : 10 € en individuel 30 € en équipe
- <u>Épreuves retenues pour le classement régional</u>: Les 4 épreuves individuelles du circuit régional HDF dont l'épreuve HdF 1/8 de Finale H2036 (coef. 1) + ½ de Finale H2036 (coef. 2) + ½ Finale H2036 (coef. 4).
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- MASTER régional :

Sélection : Les vainqueurs des 4 épreuves puis les 8 premiers du classement régional-individuel.

Droit d'engagement spécifique aux masters :5 €

Formule : 2 poules de 6 (sans décalage par club) en 5 touches – TED incomplet à 12 en 10 touches (15 touches au sabre)

Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes. Niveau requis minimum : départemental (formation regionale sur convocation PRA)

SELECTION FILIERE H2036

Les épreuves individuelles et par équipes de la filière Horizon H2036 sont accessibles aux tireurs licenciés auprès de la FFE, sélectionnables en équipe de France.

- Sélection Filière H2036:
- 1/8 de Finale : épreuves sans quotas.
- 1/4 de Finale : épreuves sans quotas, sauf au sabre homme (Cf : page 37 du RS FFE Sabre)
- ½ Finale : épreuve soumise à quotas (connues après l'épreuve de 1/8 de Finale), sauf au sabre dame

Le classement Régional, regroupant l'ensemble des épreuves servira aux sélections.

- Sélection FÊTE DES JEUNES :
- Les qualifications individuelles à la fête des jeunes, hormis les 40 premiers du classement national minime pris au quota FFE, se feront en fonction du classement régional.
- Les compositions d'équipes, représentant la Ligue HDF, se feront au choix de la commission composée du CTS ou son représentant, et de chacun des Capitaines d'Equipes de l'arme.

CIRCUIT REGIONAL M17 (né en 2008, 2009)

Simple surclassement autorisé pour les M15

- Formules aux 6 armes (OPEN) 3 épreuves :
- Tour de poule N°1 (match court) sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement <u>national</u> actualisé avec décalage par club.
- Tableau Elimination Directe (match long) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.
- <u>Championnat Régional par équipe (NON OPEN) 1 épreuve :</u> Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), **toutes les places sont tirées**

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

- Droit d'engagement : 10 € en individuel 30 € en équipe
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
- EPEE : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- · FLEURET : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- · SABRE : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.

Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

M17 - suite

MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des <u>Championnats de France individuelle</u>:
 Ouverts aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France.

EPEE HOMME N3, **FLEURET HOMME N3**: 84 tireurs

65 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France) - 60 % du quota pris au national de la place 65 à 96 du classement national

EPEE DAME N2, FLEURET DAME N2: 64 tireuses

45 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France) - 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national

SABRE HOMME ET DAME N2:

Sans quotas, mais obligation d'avoir participé à au moins une épreuve nationale

Règle de répartition Ligue Régionale HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1 ^{er} régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

o MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des Championnats de France par équipe.

Selection N3 dans l'ordre du Classement final du Championnat régional Dans le cas où un club est sélectionné en N1-N2 via la FFE:

Si une seule équipe de club est présente au championnat régional et que cette equipe est déjà sélectionnée via la FFE en N1-N2, le club ne pourra pas prétendre à un quota supplémentaire en N3.

Si deux équipes (ou plus) sont représentées au championnat régional :

o Une équipe ne pourra pas se sélectionner en N3 si 2 tireurs composant l'équipe le jour du Championnat régional sont identiques à la composition de l'équipe sélectionnée via le circuit national par équipe.

EPEE HOMME N3 La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3.

- o Les équipes classées de 9 à 12 à l'issue de la ½ finale des championnats de France par équipes,
- o 10 équipes qualifiées par quotas régionaux (+ 1 équipe par région / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les **Championnats** régionaux HdF par équipe

EPEE DAME N3 La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3.

- o Les équipes classées de 9 à 12 au classement national par équipes,
- o 10 équipes qualifiées par quotas régionaux (+ 1 équipe par région / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les **Championnats** régionaux HdF par équipe

FLEURET HOMME N3

- o Les équipes classées de 9 à 12 à l'issue de la ⅓ finale par équipes,
- 10 équipes qualifiées par quotas régionaux (+ 1 équipe par région / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les Championnats régionaux HdF par équipe

FLEURET DAME N3

- \circ Les équipes classées de 9 à 12 à l'issue de la $\frac{1}{2}$ finale par équipes
- o Sans quotas, sous réserve de participation aux Championnats régionaux HdF par équipe

SABRE N3

- o Les équipes classées de 9 à 12 de la ½ finale des championnats de France par équipes,
- Sans quotas, sous réserve de participation aux Championnats régionaux HdF par équipe

CIRCUIT REGIONAL M20 (né en 2005, 2006, 2007)

Simple surclassement autorisé pour les M17

Double surclassement autorisé pour les M15 avec CM double surclassement

- Formules aux 6 armes (OPEN) 3 épreuves :
- Tour de poule N°1 (match court) sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement <u>national</u> actualisé avec décalage par club,
- Tableau Elimination Directe (match long) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.
- <u>Championnat Régional par équipe (NON OPEN) 1 épreuve :</u> Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), toutes les places sont tirées

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

- Droit d'engagement : 10 € en individuel 30 € en équipe
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
- EPEE : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- FLEURET : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional
- · SABRE : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.

Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des <u>Championnats de France individuelle</u>:
 Ouverts aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France.

EPEE HOMME N3, **FLEURET HOMME N3**: 84 tireurs

65 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France) - 60 % du quota pris au national de la place 65 à 96 du classement national

EPEE DAME N2, FLEURET DAME N2: 64 tireuses

45 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France)) - 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national

SABRE HOMME ET DAME N2:

Sans quotas, mais obligation d'avoir participé à au moins une épreuve nationale

Règle de répartition Ligue Régionale HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1 ^{er} régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

o MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des Championnats de France par équipe.

Selection N3 dans l'ordre du Classement final du Championnat régional Dans le cas où un club est sélectionné en N1-N2 via la FFE:

Si une seule équipe de club est présente au championnat régional et que cette equipe est déjà sélectionnée via la FFE en N1-N2, le club ne pourra pas prétendre à un quota supplémentaire en N3.

Si deux équipes (ou plus) sont représentées au championnat régional :

o Une équipe ne pourra pas se sélectionner en N3 si 2 tireurs composant l'équipe le jour du Championnat régional sont identiques à la composition de l'équipe sélectionnée via le circuit national par équipe.

EPEE HOMME N3 La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3.

- o Les équipes classées de 9 à 12 à l'issue de la ½ finale des championnats de France par équipes,
- o 10 équipes qualifiées par quotas régionaux (+ 1 équipe par région / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les **Championnats** régionaux HdF par équipe

EPEE DAME N3 La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3.

- o Les équipes classées de 9 à 12 au classement national par équipes,
- o 10 équipes qualifiées par quotas régionaux (+ 1 équipe par région / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les **Championnats** régionaux HdF par équipe

FLEURET HOMME N3

- o Les équipes classées de 9 à 12 à l'issue de la ⅓ finale par équipes,
- 10 équipes qualifiées par quotas régionaux (+ 1 équipe par région / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les Championnats régionaux HdF par équipe

FLEURET DAME N3

- \circ Les équipes classées de 9 à 12 à l'issue de la $\frac{1}{2}$ finale par équipes
- o Sans quotas, sous réserve de participation aux Championnats régionaux HdF par équipe

SABRE N3

- o Les équipes classées de 9 à 12 de la ½ finale des championnats de France par équipes,
- o Sans quotas, sous réserve de participation aux Championnats régionaux HdF par équipe

CIRCUIT REGIONAL SENIOR (né en 2004 et avant)

Simple surclassement autorisé pour les M20 Double surclassement autorisé pour les M17 avec CM double surclassement

- Formules aux 6 armes (OPEN) 3 épreuves :
- Tour de poule N°1 (match court) sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement <u>national</u> actualisé avec décalage par club,
- Tableau Elimination Directe (match long) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.
- <u>Championnat Régional par équipe (NON OPEN) 1 épreuve :</u> Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), toutes les places sont tirées

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

- Droit d'engagement : 10 € en individuel 30 € en équipe
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
- EPEE : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- FLEURET : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- · SABRE: Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : auto arbitrage, avec obligation d'arbitrer le match suivant après élimination En participant à la compétition, les tireurs s'engagent à arbitrer de manière impartiale les assauts en fonction des besoins de l'organisateur.

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.

Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

SENIOR - suite

Sélection individuelle aux Championnats de France :
 Ouverts aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France

MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux

EPEE HOMME N3, FLEURET HOMME N3 - 128 tireurs :

- Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France, non qualifiés en N1 et N2,
- 77 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France) 60 % du quota pris au national de la place 97 à 128 du classement national

EPEE DAME N3 - 64 tireuses:

45 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France) - 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national

FLEURET DAME N3 - 49 tireuses:

- o Les 10 premières tireuses sélectionnables en équipe de France, non qualifiées en N1 et N2,
- o 39 tireuses ayant participé à :
 - 1 épreuve régionale (minimum requis)
 - 1 épreuve de zone (minimum requis)
 - 0 ou 1 épreuve nationale (maximum)

SABRE HOMME ET DAME N2 : sans quotas, mais obligation d'avoir participé à au moins une épreuve nationale.

Règle de répartition Ligue Régionale HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1 ^{er} régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

o Sélection aux Championnats de France par équipe :

MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux

 EPEE HOMME ET DAME N3: 14 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région / 3 pour l'Île de France), attribuée(s) via les Championnats régionaux HdF par équipe

.....

- o FLEURET HOMME N3 : 14 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région / 3 pour l'Île de France), attribuée(s) via les Championnats régionaux HdF par équipe
- FLEURET DAME N2 : sans quotas, sous réserve de participation aux Championnats régionaux HdF par équipe
- SABRE HOMME N3 / SABRE DAME N2 : sans quotas, sous réserve de participation aux Championnats régionaux HdF par équipe

CIRCUIT REGIONAL VETERAN EPEE

(V1 né entre le 1^{er} Janv. 1976 et le 31 Déc. 1985) (V2 né entre le 1^{er} Janv. 1966 et le 31 Déc. 1975) - Catégorie A FIE (V3 né entre le 1^{er} Janv. 1956 et le 31 Déc. 1965) - Catégorie B FIE (V4 né en 1955 et avant) - Catégorie C FIE

- 3 épreuves individuelles (OPEN) :
- Tour de poule N°1 (match court) sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement <u>national</u> actualisé avec décalage par club,
- Tableau Elimination Directe (match long) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.
- <u>Championnat Régional par équipe (NON OPEN):</u> Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Décalage par club Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), toutes les places sont tirées.

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION)

Cas particulier des épreuves vétérans

Sur Bellepoule : Faire le tour(s) de poule « Tout vétérans », puis dissocier les V1 / V2 / V3-V4 :

△ Ajouter deux scissions entre les poules et le tableau V2 et V3-V4

Le logiciel à la fin du tour de poule, ouvrira une fenêtre supplémentaire par scission et gardera la fenêtre principale en V1.

- Droit d'engagement : 10 € en individuel 30 € en équipe
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
- EPEE : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : auto arbitrage, avec obligation d'arbitrer le match suivant après élimination

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.

Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

Au FLEURET et au SABRE, les effectifs ne sont pas suffisants pour garantir une opposition convenable sur un circuit régional.

Nous invitons donc les fleurettistes et sabreurs vétérans de la région à se rendre sur l'épreuve nationale organisée sur le territoire Hauts-de-France pour avoir l'occasion de se confronter lors d'un évènement de plus grande ampleur.

CN Vétérans Fleuret et Sabre :

• Compiègne : 09 et 10 novembre 2024

Faches-Thumesnil: 18 et 19 janvier 2025

VETERAN - suite

o Sélection individuelle aux Championnats de France :

MODE SÉLECTION pour les quotas régionaux

EPEE HOMME V1, V2, V3 - 84 tireurs :

- Quota national : Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du classement national actualisé à la date des sélections,
- Quota régional : 33 places réparties par quota régional + 19 quotas (1 place par région / 3 en Île-de-France) 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national

EPEE DAME, V1, V2, V3, V4

Sans quotas, mais sous réserve d'avoir participé à au moins deux épreuves nationales.

FLEURET HOMME & DAME

Sans quotas, mais sous réserve d'avoir participé à au moins une épreuve nationale.

SABRE HOMME & DAME, EPEE HOMME V4: Sans quotas.

Règle de répartition Ligue Régionale HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1 ^{er} régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

o Sélection au Championnat de France par équipe :

Les championnats de France **Fleuret Homme & Dame / Sabre Homme & Dame** sont ouverts aux équipes de clubs sans quotas.

Pour les autres armes, mode de sélection pour les **quotas régionaux** des <u>Championnats de France par équipe.</u>

Selection N3 dans l'ordre du Classement final du Championnat régional Dans le cas où un club est sélectionné en N1-N2 via la FFE:

Si une seule équipe de club est présente au championnat régional et que cette equipe est déjà sélectionnée via la FFE en N1-N2, le club ne pourra pas prétendre à un quota supplémentaire en N3.

Si deux équipes (ou plus) sont représentées au championnat régional :

o Une équipe ne pourra pas se sélectionner en N3 si 2 tireurs composant l'équipe le jour du Championnat régional sont identiques à la composition de l'équipe sélectionnée via le circuit national par équipe

EPEE HOMME N3 : 14 équipes réparties par quota régional + 1 équipe par ligue / 3 en Île-de-France), attribuée(s) via les Championnats régionaux HdF par équipe

EPEE DAME N3:

- o Les équipes classées de la 9ème à la dernière place du classement de la phase de poules,
- 1 équipe par région attribuée via les <u>Championnats régionaux HdF par équipe</u>

ÉQUIPE INTERCLUBS (EIC) (cf page 10 RS FLEURET et SABRE) Fleuret Homme & Sabre Homme

Les clubs souhaitant créer l'EIC remplissent le formulaire de demande de création d'EIC et fournissent les éléments justifiant la demande. Les éléments de la demande sont ensuite envoyés à la ligue régionale pour validation.

Une demande d'EIC doit identifier les tireur(se)s esseulé(e)s et leur club d'appartenance.

Si la ligue régionale valide la demande d'EIC, elle transmet le dossier avant la date limite de dépôt à la FFE

La date limite de dépôt d'une demande de création d'EIC auprès de la FFE est fixée à la date de clôture des engagements pour la première épreuve par équipes à laquelle elle doit participer.

SABRE LASER

Catégorie M20 - Sénior - Vétéran

Épreuves individuelles :

Poule	Match de classement	Cibles autorisées	Arène	Mise en garde	Type de lame	Taille de lame
15 points (3')	15 points (3')	Toutes	8 mètres de diamètre	6 mètres (3 mètres du centre du cercle)	2 mm	32 pouces

table de marque avec scoreur par arène / 3 arènes / 1 DT

1

Formule:

- 1 tour de poule (Constitution d'une ou plusieurs poule(s) aléatoire(s)), avec décalage par club
- Classement à l'issue de la poule
- TED
- Arbitrage et Niveau Requis : Arbitre Régional SL
- Niveau des combattants : Grade consulaire

Contrôle matériel : Equipement obligatoire

- Masque Escrime 350N en bon état (treillis ne présentant pas de détérioration, bavette non décousue, etc.)
- Couvre masque d'escrime ou protège masque arrière
- T-shirt à manche longue (recommandé)
- Pantalon long
- Veste d'arts martiaux type keikogi, ou cosplay*
- Epaulière de hockey
- Gants de protection de type AMHE coqués aux phalanges et protégés sur l'interstice entre l'index et le pouce, ou de type Hockey
- Protège coudes et genoux coqués de type Roller
- Bustier coqué obligatoire pour les filles
- Coquille anatomique obligatoire pour les garçons. Pour les filles : septembre 2024
- Protège-tibias
- Chaussures hautes (recommandé)
- Gorgerin (recommandé)
- Protection souple pour chacun des avant-bras (facultatif)
- Les tenues de Cosplay sont autorisées dès lors qu'elles permettent le port des protections homologuées. Elles ne doivent pas comporter de parties rigides contendantes. Les capes sont interdites. Les organisateurs se réservent le droit de refuser une tenue qui leur semble dangereuse pour le pratiquant lui-même ou ses adversaires.

CHAMPIONNAT DE FRANCE - Ouvert aux licenciés FFE ; nationalité française

Méthode de sélection 2025 : Via le classement régional constitués des 3 épreuves régionales OPEN

- Les épreuves 2 et 3 de la saison 2023/2024 (Dunkerque 13/01/2024; Samer 09/03/2024)
- La 1ère épreuve de la saison 2024/2025 (Grande Synthe 23/11/2024)

Méthode de sélection 2026 : Via le classement régional constitués des 3 épreuves régionales OPEN

- Les épreuves 2 et 3 de la saison 2024/2025
- La 1ère épreuve de la saison 2025/2026

Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10

ESCRIME ARTISTIQUE

Catégorie M20 - Sénior - Vétéran

• <u>Championnat Régional (NON OPEN) – 1 épreuve :</u> Solo, Duel, Bataille et Ensemble aux 3 types. Selon le règlement national.

RESPECT DU REGLEMENT NATIONAL D'ESCRIME ARTISTIQUE:

- Droit d'engagement en compétition :
- 10 € pour un « Solo »
- 20 € pour un « Duo »
- 40 € pour une « Bataille » ou un « Ensemble »
- Arbitrage et Niveau Requis :

Juges régionaux actifs et en formation.

CHAMPIONNAT DE FRANCE - Ouvert aux licenciés FFE ; nationalité française

MODE DE SÉLECTION:

Les quotas seront attribués via le **championnat régional** (date à définir)

3 regroupements régionaux :

OBJECTIFS : Offre de pratique commune, échange et harmonisation de la pratique, perfectionnement aux 3 types (épée de cours, rapière, épée médiéval...), cohésion entre les clubs.

• <u>Droit d'engagement en regroupement :</u> 20 € par personne